

<b>CANADA</b>	<b>PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE</b>		<b>COUR SUPÉRIEURE</b>
PROVINCE DE QUÉBEC	Pratique		
DISTRICT DE MONTRÉAL	Référé(e) de	Salle Prévue à distance	Date
No : 500-11-048114-157			Le 21 juin 2022
Juge : L'Honorable Michel A. Pinsonnault, j.c.s.			Code : JP1736

<b>Partie débitrice</b>	<b>Procureur(s)</b>
BLOOM LAKE LIMITED <i>et al.</i>	Me Bernard Boucher <a href="mailto:bernard.boucher@blakes.com">bernard.boucher@blakes.com</a>
Absente	Me Milly Chow <a href="mailto:milly.chow@blakes.com">milly.chow@blakes.com</a> <b>Blake, Cassels &amp; Graydon s.e.n.c.r.l.</b>

<b>Contrôleur</b>	<b>Procureur(s)</b>
FTI CONSULTING CANADA INC. M. Nigel D. Meakin	Me Sylvain Rigaud <a href="mailto:srigaud@woods.qc.ca">srigaud@woods.qc.ca</a> <b>Woods s.e.n.c.r.l.</b>
Présent	

### Mise en cause

QUEBEC NORTH SHORE & LABRADOR RAILWAY COMPANY/ IRON ORE COMPANY OF CANADA	Absent	Me Gerry Apostolatos <a href="mailto:gerry.apostolatos@langlois.ca">gerry.apostolatos@langlois.ca</a> <b>Langlois avocats, s.e.n.c.r.l.</b>
SALARIED/NON-UNION EMPLOYEES AND RETIREES	Absent	Me Nicolas Brochu <a href="mailto:nbrochu@ffmp.ca">nbrochu@ffmp.ca</a> <b>Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.</b> Me Andrew J. Hatnay <a href="mailto:ahatnay@kmlaw.ca">ahatnay@kmlaw.ca</a> <b>Koskie Minsky</b>

Nature de la cause	<i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies C-36</i>
--------------------	---

Cote(s)	Requête (s)
798	Demande pour ordonnance des frais judiciaires salariés
801	Demande de prolongation de délai pour la période de suspension

Greffier(ière)	Interprète	Sténographe
Kristina Tremblay	N/A	N/A

### ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début	Fin	Audition PM :	Début	Fin
	09 :00	09 :33			

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition Demandes #798 et #801 accueillies
---------------------------------------	---

### HEURE

09 :00	<b><u>OUVERTURE DE L'AUDIENCE</u></b> Identification des procureurs.
09 :01	Bref échange de part et d'autre.
09 :02	Me Brochu s'adresse au Tribunal pour des commentaires préliminaires, puis débute ses représentations concernant sa Demande pour ordonnance des frais judiciaires salariés.
09 :07	Le Tribunal pose une question à Me Brochu.

<b>CANADA</b>	<b>PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE</b>		<b>COUR SUPÉRIEURE</b>
PROVINCE DE QUÉBEC	Pratique		
DISTRICT DE MONTRÉAL	Référée de	Salle Prévue à distance	Date
No : 500-11-048114-157			Le 21 juin 2022
Juge : L'Honorable Michel A. Pinsonnault, j.c.s.			Code : JP1736

09 :09	Me Rigaud s'adresse au Tribunal.
09 :10	Assermentation du témoin (anglais) : <b>Mr. Nigel D. Meakin</b> 79 Wellington Street West Toronto, Ontario
09 :11	Le témoin s'adresse au Tribunal pour des commentaires concernant la requête de Me Brochu. Me Boucher s'adresse au Tribunal concernant sa requête, puis interroge le témoin.
09 :22	Le 59 <sup>e</sup> rapport du contrôleur est déposé sous la cote <b>R-2</b> . Le Tribunal pose une question à Me Boucher, Me Chow intervient pour répondre au Tribunal.
09 :25	L'interrogatoire du témoin par Me Boucher continue.
09 :27	Le Tribunal pose une question au témoin.
09 :28	Me Boucher réfère le témoin au paragraphe 21 de son rapport.
09 :29	Fin des questions de part et d'autre.  Le Tribunal <b>LIBÈRE</b> le témoin.  Me Boucher s'adresse au Tribunal, les échanges avec les parties CCAA et QIO confirmant l'entente de détruite les livres et archives dont il est question au paragraphe 80 de leur demande seront envoyés au cours de la journée et seront cotés en liasse sous la pièce <b>R-3</b> .
09 :31	Le Tribunal pose une question à Me Boucher.
09 :32	Le Tribunal <b>ACCUEILLE</b> les deux Demandes, sujet à la révision et la vérification des projets d'Ordonnance soumis par les avocats et <b>RENDRA JUGEMENT</b> par la suite, le cas échéant Une copie de courtoisie des Ordonnances seront alors <b>TRANSMISES</b> par courriel aux avocats dès que celles-ci auront été signées numériquement.
09 :33	Fin de l'audience.

Michel A. Pinsonnault, j.c.s.

Kristina Tremblay g.a.c.s.